

# PROJET DE TERRITOIRE

## - PAYS DE DOUARNENEZ -



**ENVIRONNEMENT**  
**DÉVELOPPEMENT DURABLE**  
**GESTION DES DÉCHETS**

**ADMINISTRATION**  
**ÉQUIPEMENTS**

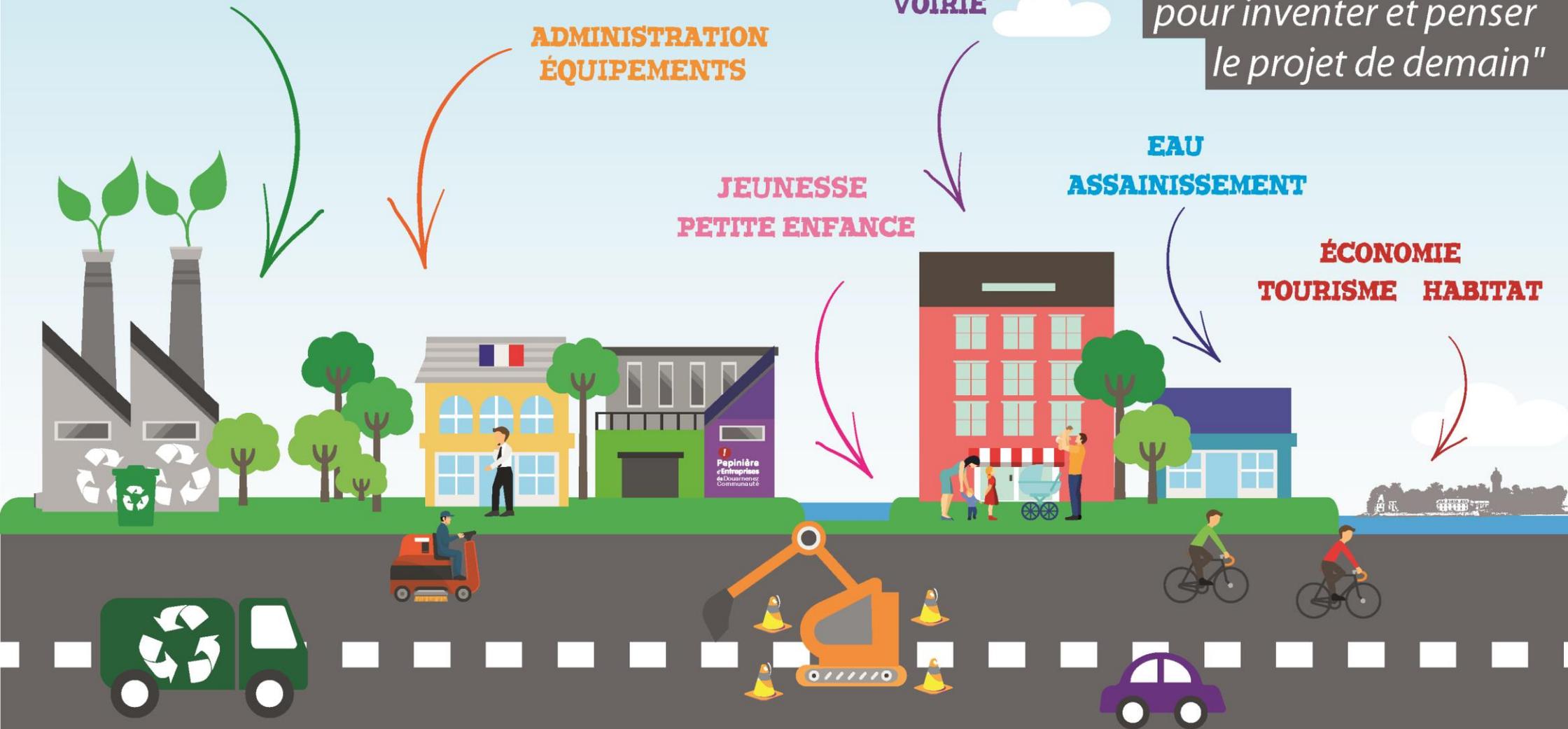
**PROPRETÉ**  
**VOIRIE**

*"Une ambition collective  
pour inventer et penser  
le projet de demain"*

**JEUNESSE**  
**PETITE ENFANCE**

**EAU**  
**ASSAINISSEMENT**

**ÉCONOMIE**  
**TOURISME HABITAT**



# Sommaire

**Rapport de présentation, contexte et méthode d'élaboration**

## Thématique (fiche) 1 : Habitat et mobilités

**Enjeu 1 : Améliorer les réponses en matière de parcours résidentiel – Adéquation offre/demande**

**Enjeu 2 : Valoriser et améliorer le bâti existant**

**Enjeu 3 : Connecter le territoire**

## Thématique (fiche) 2 : Economie et Tourisme

**Enjeu 4 : Maintien et création d'emplois**

**Enjeu 5 : Une attractivité au service de l'économie touristique**

## Thématique (fiche) 3 : Cadre de vie, environnement et services au public

**Enjeu 6 : Un patrimoine naturel à préserver et à valoriser**

**Enjeu 7 : Un aménagement complémentaire, équilibré et solidaire entre communes rurales et ville centre**

## Thématique (fiche) 4 : Cohésion sociale, santé et éducation

**Enjeu 8 : Faire face au déclin démographique et au vieillissement de la population**

**Enjeu 9 : Structurer l'action sociale sur le territoire autour d'un projet social collectif**

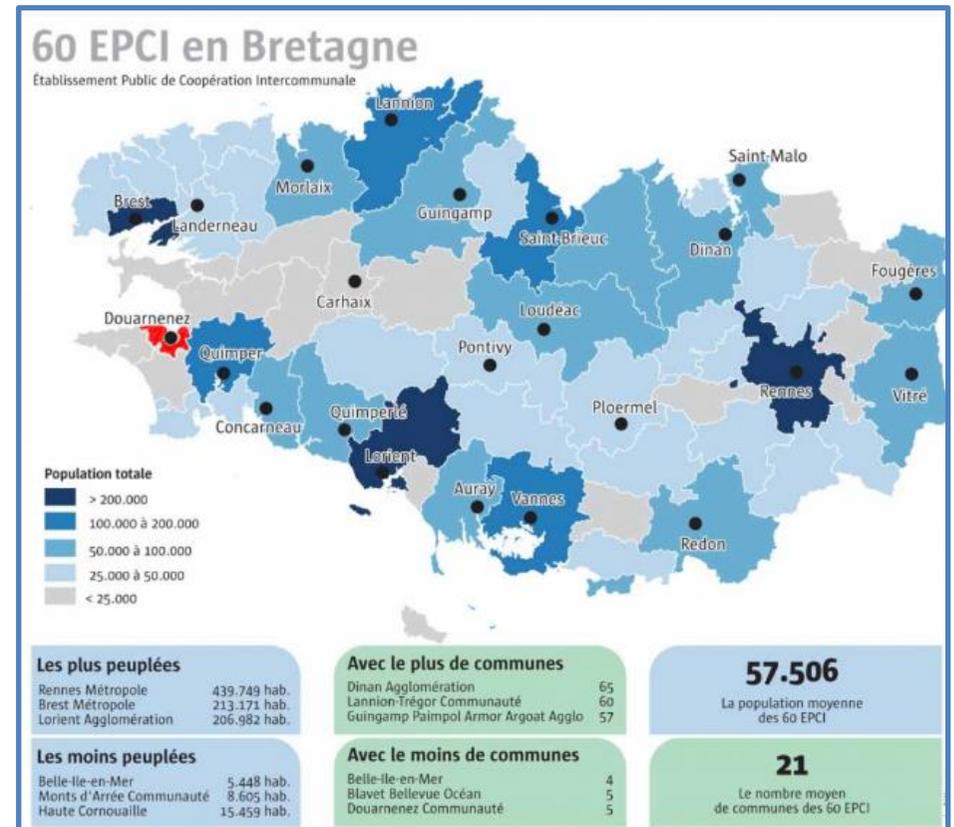
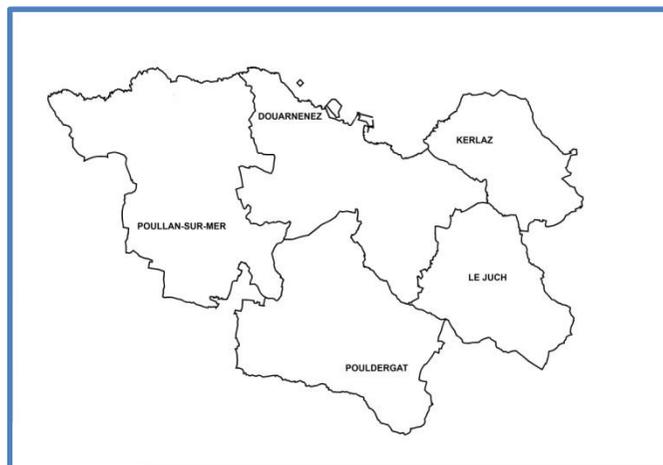
**Enjeu 10 : Représentation, débat et proximité démocratique**

## Contexte et méthode d'élaboration du document

**D**ouarnenez Communauté est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale créé en 1993.

Il est le fruit d'un rassemblement de cinq communes : Douarnenez, Kerlaz, Le Juch, Pouldergat et Poullan sur Mer comptabilisant une population de 18 500 habitants (*recensement 2015*).

Depuis sa création en 1993, la communauté de communes a élargi son champ de compétences soit par une politique volontariste des élus qui y ont siégé, soit par les lois successives. La loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République), dernière en date, est venue renforcer de nouveau cet échelon territorial par le biais de nouveaux transferts de compétences des communes vers les intercommunalités.



Source : Le Télégramme



Douarnenez Communauté gère ainsi de nombreuses politiques publiques (« compétences ») confiées par ses communes membres :

- ✓ Le **développement économique** et **touristique**
- ✓ La politique de l'**habitat**
- ✓ L'**aménagement** de l'espace communautaire
- ✓ L'aire d'accueil et les grands rassemblements annuels des **gens du voyage**
- ✓ L'**eau** et l'**assainissement**
- ✓ La collecte et le traitement des **déchets ménagers**
- ✓ La **voirie** d'intérêt communautaire
- ✓ L'**aménagement numérique** du territoire
- ✓ La politique de la **Petite Enfance** avec la Maison de la Petite Enfance et le Relais Assistantes Maternelles
- ✓ La jeunesse (à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019)
- ✓ Les équipements sportifs d'intérêt communautaire avec la **Salle Multisports** et le **Centre Aquatique** de Bréhuel à Douarnenez
- ✓ La **randonnée**



## Pourquoi un Projet de Territoire aujourd'hui ? Avec quels moyens ?

Dans le cadre de l'exercice de ses compétences et de mise en œuvre de projets, Douarnenez Communauté a dû mener un certain nombre de réflexions nécessitant l'élaboration d'études préalables, de diagnostics, de programmes opérationnels. Ces documents déjà établis, présentés et validés ces dernières années représentent déjà un socle commun aux réflexions communautaires. On peut ainsi citer l'Agenda 21, le Programme Local de l'Habitat, l'OPAH, un diagnostic Jeunesse, une analyse des besoins sociaux (en cours en 2018), un Programme Pluriannuel d'Investissement...

Lors de la préparation des contractualisations avec nos partenaires institutionnels que sont l'Etat via le Contrat de Ruralité ou le Département du Finistère via le Contrat de Territoire, ces derniers ont souligné l'intérêt pour le Pays de Douarnenez de se pencher sur un projet de territoire afin d'une part de définir une vision partagée du territoire et d'autre part de définir les axes structurants de son développement pour les années à venir.

Malgré la prise de nouvelles compétences depuis le début du mandat actuel, le lancement de projets importants comme la Plaine des Sports, et une situation à deux ans de la fin du mandat, les élus de Douarnenez Communauté ont décidé de se doter d'un projet de territoire, document qui a pour objectif de clarifier les orientations du projet politique intercommunal et de poser un cadre fédérateur. Pour cela le projet de territoire établit les besoins du territoire et fixe un ensemble

de défis à relever, d'objectifs stratégiques à atteindre. Il n'a pas pour ambition de prioriser précisément les actions à mettre en œuvre.

Il s'agit donc d'une première réalisation pour le Pays de Douarnenez, à ce jour, aucun document de ce type n'ayant été édité à notre échelle. L'une des difficultés dans l'élaboration d'un projet de territoire est de s'extraire du quotidien, d'anticiper l'avenir et de voir ce qui pourra, demain, avoir des retombées pour Douarnenez Communauté et ses habitants.

Ce document est évolutif et a vocation naturellement à être revu, repris, à être modifié en fonction de l'avancée des actions menées et des choix politiques faits, et des mutations du territoire.

Ce projet de territoire est concomitant à une réflexion poussée en vue de conclure un Pacte Financier et Fiscal entre communes et communauté. Cette réflexion pose dès lors la question des moyens financiers disponibles pour la mise en œuvre de ce projet de territoire et de la richesse mobilisable pour répondre aux besoins de la population.

Enfin, Douarnenez communauté et ses cinq communes s'interrogent sur la gouvernance du territoire et la pertinence de l'organisation territoriale actuelle : preuve en est la réflexion menée début 2018 sur une fusion-absorption entre l'EPCI et ses communes membres en vue de créer une commune nouvelle, calée sur les limites actuelles de la communauté. La question d'un rattachement à un autre EPCI, obligatoire ou pas à terme, a été également soulevée, compte tenu de la taille relativement modeste de Douarnenez communauté. A ce jour, les évolutions législatives en cours et la volonté de faire bouger les choses laissent présager que le dossier n'est pas refermé.

## Son élaboration

La réalisation de ce document s'est déclinée en **trois phases** faisant pour chacune l'objet d'ateliers animés par des agents de Douarnenez Communauté et de la Ville de Douarnenez et pour lesquels étaient conviés l'ensemble des élus communautaires et municipaux : Afin de faciliter le travail d'élaboration du projet de territoire et des ateliers, 4 thématiques ont été préalablement déterminées :

- Habitat et Mobilités
- Economie et Tourisme
- Cadre de vie, Environnement et Service au public
- Cohésion sociale, Santé et Education

► Phase 1- Un travail de **diagnostic partagé**

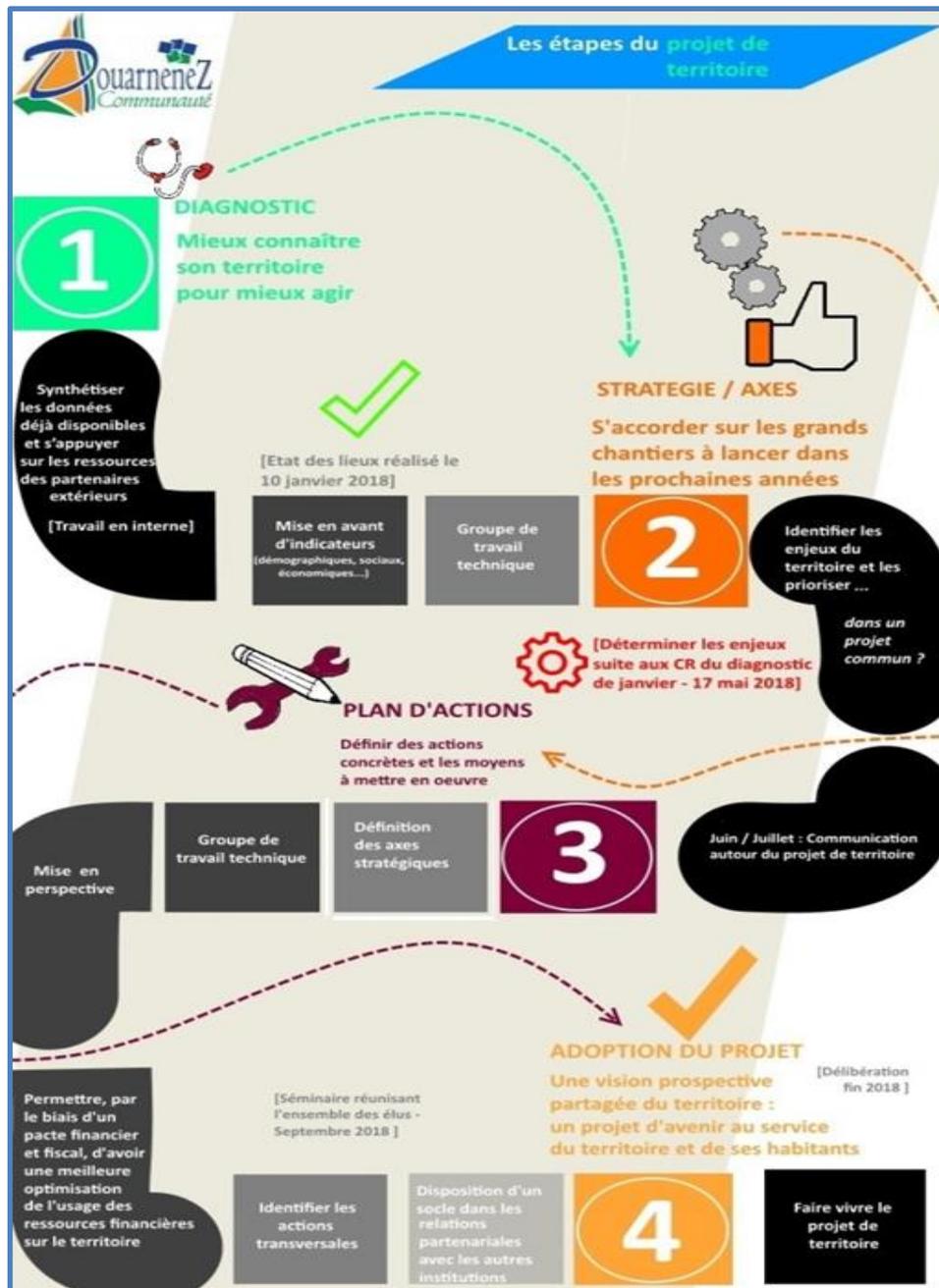
► Phase 2- **Identifier les enjeux et les objectifs stratégiques.**

► Phase 3- **Poser le cadre stratégique** pour les actions lancées et à venir.

## Les grandes dates de l'élaboration du projet de territoire

Validation de la démarche par les vice-présidents	Octobre 2017
Ateliers participatifs n°1 – Diagnostic partagé	Mercredi 10 janvier 2018
Ateliers participatifs n°2 – Identification des enjeux et des objectifs	Jeudi 17 mai 2018
Consultation publique – Questionnaire *	Du 15 juin au 15 juillet 2018
Ateliers participatifs n°3 - Poser le cadre stratégique pour les actions lancées et à venir.	Mardi 25 septembre 2018
Rédaction du Projet de territoire	Octobre-novembre 2018
Présentation du Projet de territoire aux élus	21 janvier 2019
Validation Bureau Communautaire	28 janvier 2019
Vote du Projet de territoire	7 février 2019

\* Les habitants ont été invités à s'exprimer sur leurs attentes pour le territoire à travers une consultation publique, sur la base d'un questionnaire en ligne et d'exemplaires papiers déposés dans les mairies.



## Atelier 1 - Le diagnostic partagé

La partie diagnostic de notre projet de territoire n'a pas été réalisée sous la forme d'une analyse exhaustive et statistique des quatre thématiques retenues. Le choix a été fait de privilégier les échanges entre élus au cours d'un atelier (un par thématique), dans le but de faire ressortir collectivement et de manière partagée les atouts, faiblesses, opportunités et menaces du Pays de Douarnenez.

Néanmoins quelques éléments statistiques concernant la démographie du Pays de Douarnenez ont été relatés dans un document remis au sein des ateliers (cf annexe) et dont les informations principales sont les suivantes :

- Une diminution de près de 20% de la population depuis 50 ans,
- Un solde naturel déficitaire qui se dégrade, traduisant un vieillissement marqué de la population,
- Un solde migratoire positif depuis les années 2000, mais insuffisant pour compenser le déficit du solde naturel,
- Une surreprésentation de la CSP Retraités et une sous-représentation des CSP Professions intermédiaires et cadres/professions supérieures,
- Un revenu médian inférieur à la moyenne départementale,
- Un taux de chômage supérieur au taux départemental,
- Une part des personnes non diplômées supérieure à celle enregistrée au niveau départemental.

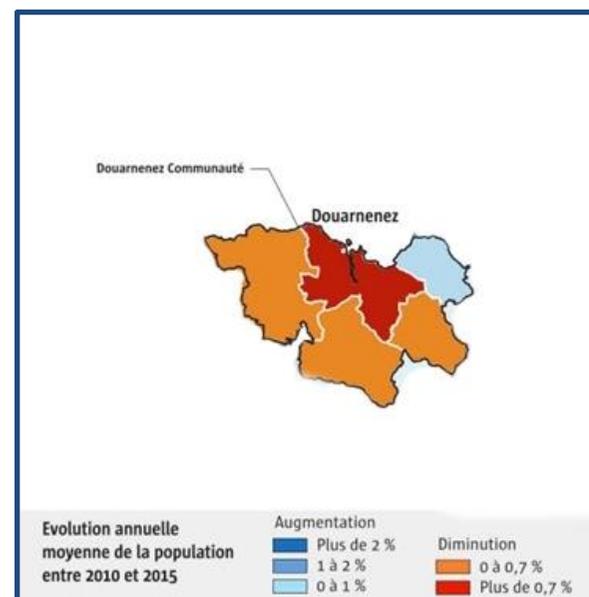
La démographie du territoire témoigne d'un déclin continu qui touche particulièrement le pôle urbain du territoire : Douarnenez.

Le territoire se caractérise également par un vieillissement important de sa population, les retraités étant sur-représentés parmi les nouveaux arrivants.

Ainsi, la part des personnes âgées de plus de 60 ans dans la population atteint 32 % pour Douarnenez Communauté (à corrélérer à la sous-représentation de la tranche d'âge des moins de 30 ans, 27 %).

### ☞ Un territoire âgé, en perte de vitesse, et au marché de l'habitat relativement détendu.

Les emplois sont en baisse sur le territoire, notamment dans l'industrie, l'agriculture et la construction. Les zones d'activités économiques sont réparties sur l'ensemble du territoire, plutôt de tailles modestes et avec une qualité d'aménagement souvent médiocre : 90 ha sur le territoire de Douarnenez communauté (avec 84 % des surfaces cédées).



Les premiers ateliers consacrés au diagnostic partagé se sont tenus le 10 janvier 2018 dans les locaux de Douarnenez Communauté et ont réuni les élus communautaires et municipaux. Les animateurs des groupes (agents de Douarnenez Communauté et de la Ville de Douarnenez) s'étaient préalablement réunis pour préparer les ateliers.

Bien que les ateliers soient thématiques, les constats des élus présents se recoupent, caractérisant une vision commune, relativement partagée des atouts et faiblesses du territoire.

Les résultats de ce travail de diagnostic partagé, réalisé en ateliers, sont relatés dans les tableaux synthétiques ci-dessous. Il faut entendre ce diagnostic comme une photographie de la représentation du territoire par les élus, dont un certain nombre d'éléments pouvant être corroborés par des données statistiques ou factuelles.



## ATELIER HABITAT – MOBILITES

ATOUS	FAIBLESSES
<b>HABITAT</b>	
<p>Politique communautaire en matière d'habitat : PLH successifs (prochain PLH de la période 2019-2025) et actions en cours (OPAH ; Aide au ravalement ; Aide à l'accession ; Référentiel foncier...)</p> <p>Office HLM Dz Habitat &gt; local, proximité</p> <p>Loi Littoral</p> <p>Parc social important (nombre, localisation front de mer)</p>	<p>Bâti ancien et dégradé : problématique accessibilité, besoins importants de réhabilitation (problème des coûts)</p> <p>Densité du bâti (Dz principalement)</p> <p>Caractéristiques du bâti ne répond plus forcément à la demande et aux attentes des ménages</p> <p>Copropriétés dégradées</p> <p>Fiscalité actuelle élevée (&gt;menaces)</p>
<b>MOBILITES</b>	
<p>Transport urbain et inter urbain</p>	<p>Insuffisance des aires de covoiturage</p> <p>Absence de 2 x 2 voies rapides (liaison Dz/Quimper)</p> <p>Problématique des liaisons avec les autres territoires (ex : Pont l'Abbé, Châteaulin)</p> <p>Dépendance à la voiture (communes rurales principalement)</p> <p>Relief pour vélos et piétons (Dz)</p> <p>Absence de transport urbain le dimanche TAD inadapté.</p>
OPPORTUNITES	MENACES
<b>HABITAT</b>	
<p>PLH et actions en découlant</p> <p>Bail à réhabilitation (expérimentation en cours / Dz habitat)</p> <p>Coûts du foncier et de l'immobilier accessibles</p> <p>Potentiel en termes de bâti (à rénover)</p> <p>Mise en place de politique fiscale (logements vacants notamment)</p>	<p>Contraintes réglementaires (AVAP...)</p> <p>Loi Littoral (développement des hameaux notamment)</p> <p>Faiblesses des réserves foncières</p> <p>Nombreuses friches urbaines (Dz principalement)</p> <p>Dégradation du bâti dans les centralités</p>
<b>MOBILITES</b>	
<p>Vélo route</p> <p>LGV (Paris-Rennes)</p> <p>Plateforme multi modale – Développer la mobilité des communes rurales avec les voitures en auto-partage.</p> <p>Liaisons et mobilités maritimes</p>	<p>Temps de déplacement (ex : Dz-Quimper) et problématique de l'attractivité du territoire</p>

## ATELIER ECONOMIE-TOURISME

ATOUTS	FAIBLESSES
<p>Cadre de vie : baie de Douarnenez, environnement, sites remarquables, positionnement géographique permettant un rayonnement vers les sites touristiques alentour</p> <p>Rayonnement de l'image de la Ville via l'évènementiel : Fêtes Maritimes, Festival du Cinéma, Le Carnaval des Gras, La vie en Reuz, les manifestations nautiques</p> <p>Patrimoine maritime : construction navale (chantiers, sellerie, voilerie), Port Musée, Ateliers de l'Enfer</p> <p>Tissu associatif foisonnant et potentiellement créateurs d'emplois dans l'Economie Social et Solidaire</p> <p>Pôle Audiovisuel nouvellement créé et en développement sur le territoire</p> <p>Artisanat d'art développé en réseau</p> <p>Base industrielle non négligeable (CHANCERELLE, PAULET, EOLANE, FRANPAC, LE GUELLEC)</p> <p>Belle offre commerciale en GMS (notamment ZA Toubalan)</p> <p>Centre-ville : stationnement gratuit et parking en nombre suffisant</p> <p>Attractivité touristique et résidentielle : centre hospitalier, Thalasso, Centre de Rééducation Fonctionnelle, nombreux hébergement touristique</p> <p>Offre de formations (collèges, Lycées, Ateliers de l'Enfer, MFR)</p> <p>Ville portuaire (3 ports) avec un port de pêche en eau profonde et accessible par tous temps, 1300 anneaux de plaisance.</p>	<p>Manque de foncier à vocation économique</p> <p>Pas de PLUI</p> <p>Problématique des vitrines vides</p> <p>Desserte RD765 plus lente du fait des différents aménagements et de la limitation de vitesse</p> <p>Pas de Transports en commun Quimper-Douarnenez après 19h45 et problèmes de correspondance à certains horaires entre l'arrivée des trains à Quimper et le départ des cars</p> <p>Manque une liaison en Transport en commun l'été avec Locronan</p> <p>Manque de taxis</p> <p>Recherche de visibilité des entreprises le long des axes routiers</p> <p>Retard dans le déploiement du réseau FTTH</p> <p>Âge moyen assez élevé des exploitants agricoles et des artisans</p> <p>Baisse démographique (-705 habitants en 5 ans)</p> <p>Vieillessement de la population</p> <p>Dimension de la collectivité (5 communes)</p> <p>Manque de formations post-bac</p> <p>Manque de logements pour apprentis ou saisonniers</p> <p>Fiscalité élevée</p> <p>Mauvaise signalétique routière touristique</p>
OPPORTUNITES	MENACES
<p>PLU = ouverture à l'urbanisation pour l'activité économique (Douarnenez, Poullan/mer)</p> <p>Friches industrielles disponibles (Centre-ville, Chancerelle, Rosmeur)</p> <p>Vitrines vides donc potentiel de remise en location et développement de commerce</p> <p>Arrivée du réseau FTTH (fibre optique)</p> <p>Rosmeur : développement du cabotage</p>	<p>ZA : territoires voisins avec du foncier disponible</p> <p>Précarité des emplois (souvent partiels) dans les activités de service à la personne</p> <p>Certaines contraintes réglementaires et jurisprudentielles issues de la Loi Littoral</p> <p>Offre médicale en baisse (notamment en médecine générale)</p> <p>Conjoncture agricole (agrandissements, difficultés de reprises...)</p>

<p>Demande pour des anneaux de plaisance</p> <p>Solde migratoire positif de retraités (avec du pouvoir d'achat) = développement des services à la population, créations d'emplois</p> <p>Réseau Ialys (acteurs de la filière aliment en Cornouaille)</p> <p>Destination Touristique Quimper Cornouaille</p> <p>Arrivée de la LGV</p> <p>Stratégie de Marketing territorial à l'échelle de la Cornouaille</p> <p>Secteurs d'activités marqueurs, différenciant : audiovisuel, nautisme (traditionnel), artisans d'art.</p>	<p>Fiscalité</p> <p>Près de 30 % des entreprises artisanales potentiellement à reprendre dans les prochaines années : risque de disparition d'entreprises</p> <p>Fermeture potentielle de l'aéroport de Quimper</p>
---	---

## ATELIER CADRE DE VIE – ENVIRONNEMENT – SERVICE AU PUBLIC

ATOUPS	FAIBLESSES
<b>ENVIRONNEMENT NATUREL</b>	
<p>Eau potable : Production importante. Autonomie et export</p> <p>EPAB : programme de protection et de reconquête de la qualité de l'eau</p> <p>Paysages bocagers</p> <p>Proximité du littoral / front de mer</p>	<p>Mais pollutions : Azote et pesticides notamment</p> <p>Mais extensivité de l'agriculture qui impacte les paysages</p> <p>Fiches agricoles : zones délaissées et problématique du changement de destination des hameaux qui pourraient condamner à terme la réimplantation d'une activité agricole</p>
<b>ENVIRONNEMENT URBAIN</b>	
<p>Centre-ville : lieu de convergence des énergies, fonction sociale</p> <p>Centre bourgs : haute qualité de vie et patrimoine</p> <p>Bail à réhabilitation qui doit permettre d'avancer dans la rénovation</p>	<p>Mais centre de Douarnenez très dense avec 4 centres historiques, avec encore beaucoup de voiries dégradées (coût important)</p> <p>Mais avec peu ou pas de commerces</p>
<b>SERVICES</b>	
<p>Equipements culturels de qualité à Dz : la médiathèque, le centre des arts André Malraux</p> <p>Dynamique de création des équipements sportifs communautaire salubre</p> <p>Services Déchets et Propreté existants et efficaces</p>	<p>Pas de mise en réseau des outils/équipements existants</p> <p>Absence de complémentarité des équipements culturels et sportifs communaux</p> <p>Attention à la dérive du service public qui se transforme en « prestataire de service », et ce tant du fait de l'évolution des consommateurs que de la conception même du service</p> <p>Absence de services de transport en commun sur la communauté</p> <p>Absence de compétence culturelle à l'intercommunalité</p> <p>Absence d'une salle de spectacle sur l'intercommunalité</p> <p>Absence de FJT et /ou d'auberge de jeunesse</p>
OPPORTUNITES	MENACES
<b>ENVIRONNEMENT NATUREL ET URBAIN</b>	
<p>Loi Littoral pour la protection du trait de côte</p> <p>Le PLU est un outil de protection efficace tant pour le milieu rural qu'urbain</p> <p>Le transport à la demande même s'il reste à optimiser</p>	<p>Loi Littoral pour les secteurs non directement littoraux des communes</p> <p>Agrandissement des grandes surfaces qui pénalisent les petits commerces</p> <p>Retrait du Département des politiques de l'Eau et Etat qui ponctionne les redevances de l'Agence de l'Eau : pose le problème de la pérennité des actions de l'EPAB</p>
<b>SERVICES</b>	
<p>Economie maritime à développer</p>	<p>Développement du consumérisme (ou vision consumériste du service public)</p>

Production d'eau : permet d'accueillir de nouvelles activités

Financement du Département qui nécessite un transfert de la compétence vers la communauté

Réduction des services de l'Etat diminuant l'offre pour les citoyens et alourdit considérablement les charges des collectivités locales

## ATELIER COHESION SOCIALE SANTE EDUCATION

ATOUPS	FAIBLESSES
<p>Présence d'équipements et de services médicaux et paramédicaux ; présence d'un hôpital ; centralité des techniciens santé</p> <p>Parc habitat social satisfaisant</p> <p>Offres scolaires satisfaisantes jusqu'au bac, publique et privée ; présence d'une MFR</p> <p>Bonne mise en réseau des acteurs ; réseau petite enfance, réseau jeunesse, associations, ...</p> <p>Maison de l'enfance, RPAM</p> <p>Présence d'un PIJ</p>	<p>Problème de pyramide des âges des praticiens en soins</p> <p>Vieillesse de la population avec un besoin de soin accru</p> <p>Question des places en maison de retraite ou structures adaptées</p> <p>Fragilité de l'hôpital ; déqualification des spécialités</p> <p>Mise en réseau fragile, concurrence entre les acteurs</p> <p>Précarité de la population</p> <p>Baisse de la population scolaire</p> <p>Problème de transport entre les communes</p> <p>Pas de formation post bac</p> <p>Faible prise en charge des problématiques des 16/25 ans (logement, formation, prévention)</p> <p>Garde enfant (surtout en horaires atypiques ou décalés)</p> <p>Peu de prévention et d'éducation spécialisée pour les jeunes les plus fragiles</p>

OPPORTUNITES	MENACES
<p>Passage sur le dispositif CTG</p> <p>Réalisation d'une étude jeunesse</p> <p>Micro crèche en étude par l'association Don Bosco</p>	<p>Décisions de l'ARS</p> <p>Avenir du financement du logement social</p> <p>Disparition contrats aidés</p> <p>Contexte financier, argent public moins abondant pour les associations</p> <p>Avenir et orientations de la CAF</p>

## Atelier 2 – Identifier les enjeux et objectifs stratégiques

Le projet de territoire se structure autour de quatre grandes thématiques autour desquelles ont été organisés les travaux en ateliers et la rédaction du projet.

- 1- Habitat et Mobilités
- 2- Economie et Tourisme
- 3- Cadre de vie, Environnement et Service au public
- 4- Cohésion sociale, Santé et Education

Ces thèmes dont découlent un certain nombre de défis pour demain sont interdépendants et liés les uns aux autres. Plusieurs enjeux, objectifs, ont ainsi pu être identifiés dans plusieurs ateliers, ce qui vient confirmer leur transversalité par nature.

La deuxième soirée de travail réunissant de nouveau les groupes Ateliers était consacrée à l'identification des enjeux et objectifs stratégiques. Ce deuxième rendez-vous s'est tenu à Douarnenez Communauté le 17 mai 2018, en présence des élus communautaires et municipaux. Au préalable, l'ensemble des élus avaient reçu pour information et avis les tableaux AFOM issus du premier atelier de janvier 2018.

## Atelier 3 – Poser un cadre stratégique pour les actions lancées et avenir

Une troisième réunion des ateliers, organisée le 25 septembre 2018, avait pour ambition d'une part de compléter si nécessaire les objectifs brossés lors des ateliers n°2, d'autre part de préciser leur déclinaison en actions ; celles-ci pouvant être des actions déjà engagées par Douarnenez Communauté ou les communes membres, des actions actuellement en projet ou nécessitant des études de faisabilités préalables.

Certaines des actions proposées sont suffisamment décrites pour en être à un stade pré opérationnel ou opérationnel, d'autres au niveau de l'idée demandant à être creusée d'un point de vue technique, financier, opérationnel.

Cet atelier fut aussi l'occasion de présenter les résultats de la consultation effectuée du 15 juin au 15 juillet 2018 auprès de la population, donnant lieu à 480 réponses (cf annexe).

L'ensemble des enjeux et objectifs issus des réflexions collectives en ateliers sont présentés dans les pages suivantes.

## Thématique 1

### Habitat & Mobilités

**Enjeu n°1 - Améliorer les réponses en matière de parcours résidentiel. Adéquation offre/demande.**

**Objectif 1.1**

Le logement des jeunes

**Objectif 1.2**

Le logement des ménages avec ou sans enfant

**Objectif 1.3**

Le logement des personnes âgées

**Objectifs 1.4**

Le logement des personnes fragiles

**Enjeu n°2 - Valoriser et améliorer le bâti existant**

**Objectif 2.1**

Privilégier le renouvellement urbain

**Objectif 2.2**

La requalification du parc existant

**Enjeu n°3 - Connecter le territoire**

**Objectif 3.1**

Faciliter les déplacements

**Objectif 3.2**

Aménager numériquement le territoire

## Thématique 2

### Economie & Tourisme

**Enjeu n°4 - Maintien et création d'emploi**

**Objectif 4.1**

Faciliter l'installation et le développement des activités économiques

**Objectif 4.2**

Encourager le développement d'une économie adaptée aux caractéristiques du territoire

**Enjeu n°5 - Une attractivité au service de l'économie touristique**

**Objectif 5.1**

Redynamisation du centre-ville et des centres-bourgs

**Objectif 5.2**

Une offre culturelle et événementielle dense et diversifiée

**Objectif 5.3**

La plaisance et les activités nautiques comme facteurs d'attractivité

**Objectif 5.4**

La découverte de nos patrimoines

## Thématique 3

### Cadre de vie, environnement et service au public

**Enjeu n°6 - Un patrimoine naturel à préserver et à valoriser**

**Objectif 6.1**

Préserver les ressources naturelles et milieux

**Objectif 6.2**

Engager le territoire dans les transitions énergétiques et écologiques

**Enjeu n°7 - Un aménagement complémentaire, équilibré et solidaire entre communes rurales et ville centre**

**Objectif 7.1**

Réaménager les centres-villes et centres-bourgs

**Objectif 7.2**

Maintenir, adapter et moderniser un niveau d'équipement et de services publics

## Thématique 4

### Cohésion sociale, santé & éducation

**Enjeu n°8 : Faire face au déclin démographique et au vieillissement de la population**

**Objectif 8.1**

Attirer une nouvelle population

**Objectif 8.2**

Assurer la continuité et la diversité de soin

**Objectif 8.3**

Adapter les logements/maintien à domicile pour les séniors (Cf objectif 1-1)

**Enjeu n°9 : Structurer l'action sociale sur le territoire autour d'un projet social collectif avec les objectifs suivants :**

**Objectif 9.1**

Lutter contre les exclusions et la précarité : numérique, isolement, précarité financière,...

**Objectif 9.2**

Assurer la mixité sociale sur le territoire

**Objectif 9.3**

Soutenir et mettre en œuvre des politiques communautaires petite enfance et jeunesse de qualité : question de la politique enfance

**Objectif 9.4**

Se doter d'outils communs, mutualiser les moyens et les compétences

**Enjeu n°10 : Représentation, débat et proximité démocratique**

**Objectif 10.1**

Consulter la population et susciter l'implication et le débat

# Thématique 1 : Habitat & Mobilités

## Enjeu n° 1 - Améliorer les réponses en matière de parcours résidentiel. Adéquation offre/demande.

### Objectif 1.1

Le logement des jeunes

### Objectif 1.2

Le logement des ménages avec ou sans enfant

### Objectif 1.3

Le logement des personnes âgées

### Objectifs 1.4

Le logement des personnes fragiles

## Enjeu n°2 - Valoriser et améliorer le bâti existant

### Objectif 2.1

Privilégier le renouvellement urbain

### Objectif 2.2

La requalification du parc existant

## Enjeu n°3 - Connecter le territoire

### Objectif 3.1

Faciliter les déplacements

### Objectif 3.2

Aménager numériquement le territoire

## Le contexte

- Une population en diminution depuis 50 ans (-20%) et de plus en plus âgée (34,5% de plus de 60 ans en 2014)
- Une sous-représentation des moins de 30 ans
- Une proportion de ménages âgés de 25 à 39 ans inférieure à celle du Finistère
- Le nombre de ménages composés d'une seule personne en progression
- 1/3 du parc de logements construit avant 1949
- 62% du parc construit avant toute réglementation thermique et par conséquent un parc important de logements concernés par des problématiques énergétiques
- Un niveau de loyer pratiqué dans le parc privé inférieur à celui du Finistère
- Une part non négligeable de logements locatifs sociaux (15% du parc de résidences principales)
- Plus de 300 logements du parc privé potentiellement indignes
- Près de 70% copropriétés potentiellement fragiles
- Plus de 10% des ménages du parc privé sous le seuil de pauvreté
- Un territoire encore peu soumis à la pression foncière
- L'isolément, la dépendance, l'inadaptation des logements, les difficultés de déplacement comme conséquences du vieillissement de la population

Profiter de l'attractivité du littoral, du cadre de vie, de l'authenticité du territoire, de la proximité du Pays de Douarnenez avec Quimper pour attirer une nouvelle population (jeunes, familles) et maintenir sur le territoire celle déjà installée.

L'un des outils est le logement.

## **Ambition : Créer une dynamique résidentielle et diversifier l'offre de logements**

### **❶ Permettre à toutes les strates d'âge de trouver une solution de logement et/ou d'hébergement**

#### Une offre pour les jeunes

- ✓ Créer des logements temporaires de type auberge de jeunesse ou Foyer Jeunes Travailleurs (FJT)
- ✓ Accompagner les initiatives telles que la colocation de jeunes dans le parc public locatif, l'habitat intergénérationnel

#### Une offre adaptée aux jeunes ménages, nouveaux arrivants potentiels

- ✓ Améliorer la qualité du parc locatif privé, « porte d'entrée » au sein du territoire
- ✓ Produire une offre abordable pour satisfaire les ménages aux revenus modestes avec des outils comme les PSLA, le prêt à taux zéro « clé accession », le bail à réhabilitation
- ✓ Accompagner l'émergence de nouvelles formes d'habitat

#### Une offre adaptée au vieillissement de la population

- ✓ Anticiper les besoins en logement et en hébergement des personnes âgées
- ✓ Favoriser et accompagner les travaux d'adaptation des logements (travaux d'autonomie) afin de favoriser le maintien à domicile (OPAH)

#### Des solutions spécifiques pour les personnes fragiles et/ou aux besoins spécifiques

- ✓ Adapter les logements aux besoins des personnes à mobilité réduite
- ✓ Développer l'offre existante d'hébergement temporaire, type logements d'urgence
- ✓ Développer une offre supplémentaire pour les plus démunis

### **❷ Prioriser le renouvellement urbain et renforcer la requalification du parc existant**

#### Limiter l'étalement urbain et reconquérir les centralités

- ✓ Opérations de redynamisation du centre-ville de Douarnenez et des centres-bourgs des autres communes
- ✓ Traitement de la vacance et des friches urbaines, utilisation des dents creuses
- ✓ Renforcer le développement du parc dans les centralités en réinvestissant le parc privé vacant et dégradé (opérations de démolition-reconstruction / acquisition-amélioration, bail à réhabilitation)
- ✓ Poursuivre l'aide à la réhabilitation du parc ancien dans les centralités, notamment par un soutien financier aux opérations de requalification du parc ancien pour la production de logements sociaux
- ✓ Intervenir sur les copropriétés dégradées

Favoriser la requalification et la valorisation du parc existant

- ✓ Encourager et accompagner l'amélioration du parc privé (travaux d'économie d'énergie, travaux d'adaptation pour l'autonomie, ravalement des façades)
- ✓ Réduire les situations d'habitat dégradé et indigne

**COMMENT ÇA MARCHE ?**

- 1 - Je vérifie si je peux bénéficier des aides.
- 2 - Avec l'aide du conseiller habitat, je réalise un plan de financement pour les travaux.
- 3 - Je constitue et dépose mon dossier de demande de subvention (avant le démarrage des travaux).
- 4 - Je fais réaliser les travaux par des professionnels du bâtiment.
- 5 - Je demande et je reçois les subventions à l'issue des travaux (acompte possible).

**Mieux chez soi**

Ne demandez pas vos travaux avant d'avoir disposé de votre dossier de demande de subvention.

Vérifiez l'éligibilité de votre projet en contactant le service habitat mutualisée.

**Si vous habitez sur le territoire de la CC Cap Sizun-Pointe du Raz**  
Tél. 02 227 2 02 29  
habitat.conseil@cap-sizun.fr

**Si vous habitez sur le territoire de Douarnenez Communauté**  
Tél. 02 98 74 49 49  
habitat.conseil@douarnenez-communaute.fr

**Besoin d'aide pour financer vos travaux ?**

**OPAH : KÉSAKO ?**

Douarnenez Communauté et La Communauté de Communes Cap Sizun-Pointe du Raz soutiennent les projets de rénovation de l'habitat privé, dans le cadre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) mutualisée sur les deux territoires.

**EXEMPLES DE FINANCEMENT**

**ÉCONOMIE D'ÉNERGIE**

- Revenu fiscal de référence du couple (2 pers) : 21000 € (hors allocation)
- Travaux projetés : remplacement du système de chauffage, isolation de la toiture et changement des menuiseries.
- Coût total des travaux : 17 000 € HT
- Aides mobilisables estimées : 10 700 € (ANAH + Habiter Mieux : 10 200 € et Collectivité : 500 €)

Soit une aide couvrant plus de la moitié du montant des travaux HT hors dépenses matériaux (adri/ptz, ds-ptz, etc.)

**AUTONOMIE - ADAPTATION**

- Revenu fiscal de référence du propriétaire (1 pers) : 7 000 € (hors allocation)
- Coût total des travaux : 4 000 € HT
- Aides mobilisables estimées : 3 000 € (ANAH : 2 000 € et Collectivité : 1 000 €)

Soit une prise en charge de 75% du montant des travaux HT hors aides d'autres de votre caisse de retraite.

**QUELS TRAVAUX ?**

- Travaux d'économie d'énergie.
- Travaux d'adaptation au vieillissement ou au handicap.
- Travaux lourds ou permettant de remédier à une situation d'insalubrité.

**QUEL MONTANT ?**

Le montant des aides est variable suivant les ressources et la composition du ménage ainsi que la nature du projet de rénovation.

Les aides peuvent aller de 20% à 80% du montant des travaux HT (ANAH ; Habiter Mieux ; subvention communautaire). Elles peuvent également être majorées par d'autres aides (caisses de retraite...).

La situation géographique de périphéricité du Pays de Douarnenez à l'échelle de la Bretagne, de la Cornouaille, ne doit ni devenir ni même être perçue comme un handicap pour le territoire. Les mobilités représentent un enjeu majeur pour des territoires comme le nôtre, excentré, vieillissant. Disposer de modes de déplacements performants, complémentaires, adaptés aux différentes populations et usages est un gage de dynamisme et d'attractivité, mais également de réponse aux enjeux environnementaux, de solidarité et d'équité.

## **Ambition : Des mobilités internes facilitées et un territoire connecté avec l'extérieur**

- ❶ Améliorer l'accessibilité du territoire pour un développement résidentiel et économique
  - ✓ Stopper les aménagements venant allonger les trajets entre Douarnenez et Quimper
  - ✓ Soutenir les actions menées à un niveau supra facilitant et accélérant l'accès par le rail à la Cornouaille
  - ✓ Création de liaisons maritimes
  - ✓ Développement du covoiturage
  - ✓ Créer des solutions d'intermodalité, améliorer les connexions entre les différents modes de transports
  - ✓ Développement d'un réseau de bornes de recharge de véhicules électriques
  
- ❷ Faciliter et développer les déplacements internes
  - ✓ Adapter l'offre de transports collectifs (Réseaux TUDBUS, TAD) en complémentarité avec les lignes régulières et les autres modes de transport, répondant à la fois aux populations des communes rurales mais également en fonction des besoins du monde économique
  - ✓ Poursuivre le développement des déplacements doux (schéma vélo, voie réservée vélo, voie piétonne, circuits de randonnée,...)
  - ✓ Poursuivre les programmes d'amélioration de la voirie, mise en accessibilité
  - ✓ Refonte de la signalétique directionnelle
  - ✓ Promouvoir et accompagner la mobilité durable sur le territoire : expérimentations sur l'auto-partage dans plusieurs communes.
  
- ❸ Un territoire connecté virtuellement par le Très Haut Débit
  - ✓ Poursuivre l'aménagement numérique du territoire par le déploiement de la fibre optique (Programme Bretagne Très Haut Débit sur les communes du Juch, Kerlaz, Pouldergat et Poullan sur Mer, déploiement sur zone AMII pour Douarnenez)
  - ✓ Encourager le développement des usages du numérique

# Thématique 2 : Economie & Tourisme

## Enjeu n°4 - Maintien et création d'emploi

### Objectif 4.1

Faciliter l'installation et le développement des activités économiques

### Objectif 4.2

Encourager le développement d'une économie adaptée aux caractéristiques du territoire

## Enjeu n°5 - Une attractivité au service de l'économie touristique

### Objectif 5.1

Redynamisation du centre-ville et des centres-bourgs

### Objectif 5.2

Une offre culturelle et événementielle dense et diversifiée

### Objectif 5.3

La plaisance et les activités nautiques comme facteurs d'attractivité

### Objectif 5.4

La découverte de nos patrimoines

## Le contexte

- Périphéricité du territoire (à l'échelle de la Bretagne, de la Cornouaille) et problématique de desserte rapide depuis la RN 165 notamment pour activités industrielles et logistiques
- Proximité de l'agglomération quimpéroise
- Douarnenez identifié comme pôle urbain structurant de Cornouaille
- Histoire économique, urbaine et sociale du territoire intimement liée à la pêche et à la conserverie
- Un port de pêche en eaux profondes accessible par tous temps
- Une économie diversifiée et complémentaire mais fragile
- Mutations économiques sur le territoire depuis 30 ans : régression des activités traditionnelles du territoire (pêche, agroalimentaire, électronique) au profit d'une tertiarisation
- Réseau solide de partenaires institutionnels et associatifs en appui du monde économique
- Secteur de l'Artisanat surreprésenté par des Entreprises Individuelles et microentreprises
- Taux de survie des entreprises artisanales à 3 ans inférieur au taux régional
- Près de 30% des entreprises artisanales potentiellement à reprendre dans les prochaines années
- Nombre d'entreprises agricoles à la baisse (absence de repreneurs)
- Dévitalisation commerciale du centre-ville de Douarnenez et des centre-bourgs
- Offre immobilière publique à vocation économique nombreuse : pépinière d'entreprises, hameaux d'entreprises, atelier-relais, bâtiment logistique, ...
- Pénurie de foncier à vocation économique
- Présence de friches industrielles et commerciales
- Douarnenez : station classée de tourisme
- Hébergements touristiques nombreux et variés

Dans le domaine du développement économique, la priorité demeure **le maintien et la création d'emplois**. Pour ce faire plusieurs leviers peuvent être activés dont certains dépendent en partie ou en totalité de l'action de la collectivité.

❶ Faciliter l'installation et le développement des activités économiques

✓ Mise à disposition de terrains aménagés aujourd'hui en pénurie par :

☞ La création de nouveaux parcs d'activités

☞ La requalification, la reconquête d'espaces abandonnés ou sous-utilisés dans les zones d'activités existantes, notamment les plus anciennes



*Réhabilitation en cours dans la ZA de Kéraël à Poullan sur mer*



*Esquisse du futur bâtiment*



*Requalification du ZA de Lannugat à Douarnenez*

*Avant*



*Après*

- ✓ Mise à disposition d'immobilier d'entreprises par :
  - ☞ Une adaptation des locaux de la pépinière d'entreprises existantes
  - ☞ La vente des immeubles déjà construits et pour lesquels les locataires souhaitent acquérir
  - ☞ La remise sur le marché après remise en état de friches artisanales, industrielles ou commerciales (exemple : friches portuaires, commerces de centre-ville, ...)



*Hameau d'entreprises de Lannugat Nord à Douarnenez*

- ✓ Aides financières aux activités dans le cadre de la convention cadre avec la Région Bretagne (Aide à l'installation des agriculteurs, Pass Commerce et Artisanat)
  - ✓ Faciliter avec les partenaires institutionnels la reprise / transmission des entreprises
  - ✓ Animer le territoire avec les partenaires institutionnels et associatifs et favoriser les synergies entre les différents opérateurs de l'économie et de l'emploi (cadre du SPAE).
- ② Encourager le développement d'une économie adaptée aux caractéristiques du territoire
- ✓ Un territoire tourné vers la mer, créatrice d'emplois dans de multiples secteurs d'activités
  - ✓ Accompagner le développement de l'Economie sociale et solidaire
  - ✓ Soutenir le développement des filières agricoles locales par le développement des circuits courts
  - ✓ Accompagner le développement de secteurs « marqueurs » du territoire comme l'artisanat d'art, les activités artistiques, les métiers de l'audiovisuel
  - ✓ Renforcer l'économie présenteielle

# Thématique 3 : Cadre de vie, Environnement & Service au public

L'influence du tourisme sur l'économie du Pays de Douarnenez n'est plus à démontrer. La baie de Douarnenez comme plan d'eau, le littoral et son pouvoir d'attractivité, le nombre et la variété des hébergements touristiques, une offre culturelle et événementielle diversifiée et foisonnante, sont autant de facteurs d'intérêt parmi d'autres qui doivent engager les collectivités dans la poursuite d'une **consolidation et du développement d'une économie touristique** à l'échelle du Pays de Douarnenez.

## Enjeu n° 6 - Un patrimoine naturel à préserver et à valoriser

### Objectif 6.1

Préserver les ressources naturelles et milieux

### Objectif 6.2

Engager le territoire dans les transitions énergétiques et écologiques.

## Enjeu n° 7 - Un aménagement complémentaire, équilibré et solidaire entre communes rurales et ville centre

### Objectif 7.1

Réaménager les centres-villes et centres-bourgs

### Objectif 7.2

Maintenir, adapter et moderniser un niveau d'équipement et de services publics

- ✓ Un centre-ville et des centres-bourgs attractifs et vivants : opérations de redynamisation
- ✓ Soutenir, accompagner, organiser des événements, manifestations assurant un rayonnement extérieur du territoire
- ✓ La plaisance et les activités nautiques (sportives, de loisirs) comme facteurs d'attractivité
- ✓ La découverte de nos patrimoines (bâti, naturel, historique...)

Le cadre de vie, la préservation de l'environnement, les services rendus au public sont autant de facteurs permettant à la fois de fixer une population résidente mais également d'attirer de nouveaux habitants.

Les espaces naturels, les paysages, la baie de Douarnenez sont des atouts forts d'attractivité du Pays de Douarnenez, un **patrimoine naturel qu'il convient de préserver et de valoriser**. De nombreuses politiques et actions publiques sont déjà engagées à ce titre, soit directement par Douarnenez Communauté et les communes, soit par l'intermédiaire de partenaires institutionnels tels que le SAGE, l'EPAB, ...

Au regard de sa position géographique périphérique, le Pays de Douarnenez est alimenté en énergie de l'extérieur, tout comme le Finistère. Face aux défis liés à la réduction nécessaire des énergies fossiles, à la dépendance énergétique de notre territoire, il est nécessaire **d'engager le Pays de Douarnenez dans la transition énergétique.**

❶ Préserver les ressources naturelles et les milieux

- ✓ Préserver la qualité des eaux de baignade, notamment en poursuivant la politique de lutte contre les algues vertes.
- ✓ Préserver la qualité des paysages bocagers
- ✓ Préserver la qualité et la quantité de la ressource en eau potable
- ✓ Préserver la biodiversité
- ✓ Préserver les zones humides
- ✓ Poursuivre la politique de réduction et de valorisation des déchets
- ✓ Sensibilisation et éducation à l'environnement

❷ Engager le territoire dans les transitions énergétiques et écologiques

- ✓ Favoriser, soutenir ou investir dans le développement d'installations d'énergies renouvelables (exemple de la chaudière bois pour la Plaine des Sports à Douarnenez)
- ✓ Participer à l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial à une échelle supra

Le territoire du Pays de Douarnenez est composé d'une commune centre, Douarnenez, représentant plus de 75% de la population, et de quatre communes rurales qui l'entourent. Les aménagements, les projets et actions des différentes collectivités (EPCI, communes) doivent être élaborés dans un souci d'**équilibre et de solidarité entre les communes**, entre espace rural et espace urbain, et pensés avant tout pour satisfaire la population du Pays de Douarnenez dans son ensemble.

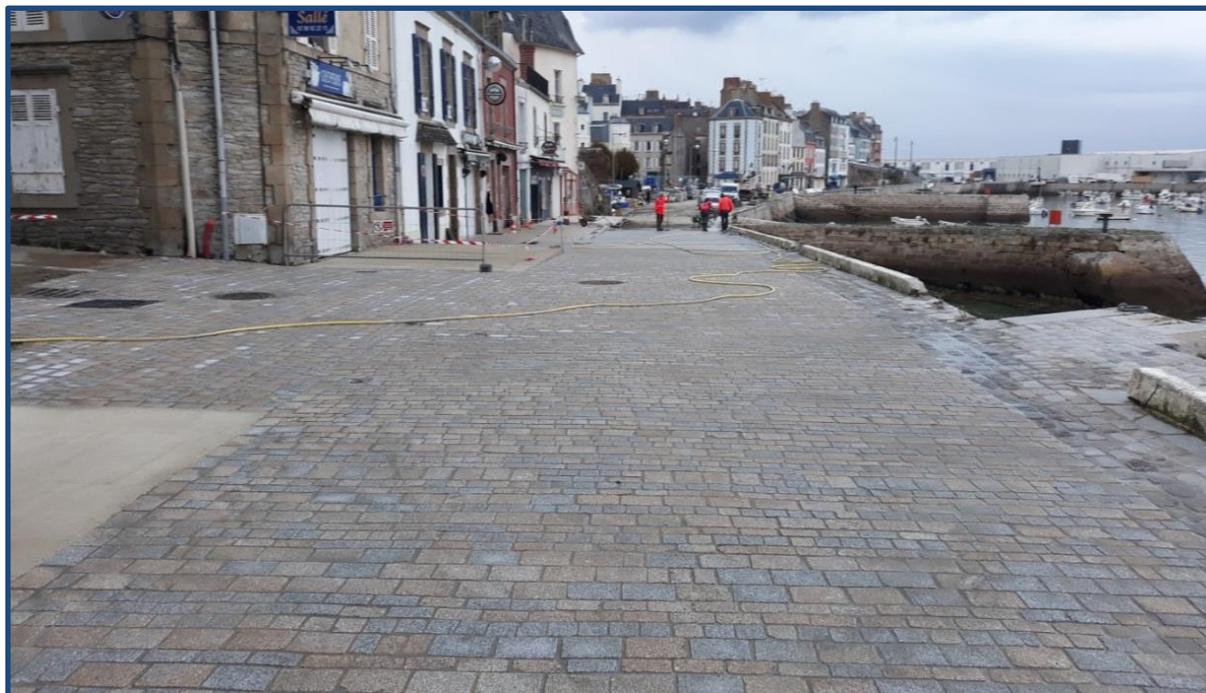
❸ Réaménager le centre-ville et centres-bourgs

- ✓ Rénovation de la voirie et de la signalétique
- ✓ Requalifier l'interface Ville / Port au Rosmeur à Douarnenez
- ✓ Réutilisation de friches urbaines pour de l'habitat, du commerce, des services
- ✓ Equilibrer l'armature commerciale entre centre-ville/centres-bourgs et périphérie

*Aménagement du bourg de Poullan sur mer*



*Aménagement du quai du petit port*



④ Maintenir, adapter et moderniser un niveau d'équipements et de services publics de proximité

✓ Avoir des équipements structurants et attractifs

- ☞ Renouvellement des équipements sportifs obsolètes : Plaine des Sports (centre aquatique, salle multisports), Centre nautique, Terrain multisports city stade, Complexe et terrains de tennis
- ☞ Un réseau de salles multi activités à l'échelle du Pays de Douarnenez
- ☞ Des équipements culturels ouverts à tous les habitants du territoire : Médiathèques, Centre des Arts, Ecole de musique

*Travaux en cours de la future Plaine des sports*





*Le nouveau centre nautique municipal à Tréboul*



*Le nouveau City-Stade de Pouldavid*

✓ S'adapter aux nouvelles attentes des usagers

- ☞ Des équipements en réseau à l'échelle du territoire communautaire permettant une proximité des services
- ☞ Une réflexion collective à l'échelle du Pays de Douarnenez sur différentes politiques publiques telles la lecture publique, les activités culturelles, la politique de la jeunesse

# Thématique 4 : Cohésion sociale, Santé & Education

## Enjeu n°8 : Faire face au déclin démographique et au vieillissement de la population

### Objectif 8.1

Attirer une nouvelle population

### Objectif 8.2

Assurer la continuité et la diversité de soin

### Objectif 8.3

Adapter les logements/maintien à domicile pour les séniors (Cf objectif 1-1)

## Enjeu n°9 : Structurer l'action sociale sur le territoire autour d'un projet social collectif avec les objectifs suivants :

### Objectif 9.1

Lutter contre les exclusions et la précarité : numérique, isolement, précarité financière,...

### Objectif 9.2

Assurer la mixité sociale sur le territoire

### Objectif 9.3

Soutenir et mettre en œuvre des politiques communautaires petite enfance et jeunesse de qualité : question de la politique enfance

### Objectif 9.4

Se doter d'outils communs, mutualiser les moyens et les compétences

## Enjeu n°10 : Représentation, débat et proximité démocratique

### Objectif 10.1

Consulter la population et susciter l'implication et le débat

Une **analyse des besoins sociaux** réalisée en 2018 permet d'obtenir une photographie actualisée de l'état du territoire et des besoins sociaux de sa population, posant ainsi des enjeux de cohésion sociale pour l'avenir :

- Le constat le plus frappant est celui de la baisse de la population sur le territoire et le vieillessement de celle-ci. La population est plus âgée qu'ailleurs, sous tendant de fait une sous-représentation des jeunes.
- Une taille des ménages en baisse : personnes seules, familles monoparentales, ... avec des problématiques croissantes d'isolement, et donc a fortiori de vulnérabilités sociales.
- Un niveau de vie médian plus faible qu'ailleurs, une précarité sur le territoire en progression, mais moins de pauvreté.

❶ Dès lors, la prévention des conséquences du vieillissement induit une adaptation de l'offre de services et des types de prises en charge proposés :

- ✓ Offre de foncier et de logement adaptés ; OPAH, pour aider à l'évolution des logements (maintien à domicile),
- ✓ Offre de services médicaux et para médicaux adaptés à la population vieillissante,
- ✓ Accompagnement social des familles (les « aidants »).

② Assurer le maintien des soins sur le territoire est par conséquent primordial :

- ✓ Maintien de l'hôpital et des urgences,
- ✓ Assurer l'implantation de nouveaux praticiens : pépinière médicale, locaux adaptés, possibilité de salariat,...
- ✓ Création d'un dispensaire, intermédiaire entre la médecine de ville et les urgences.

③ Le corollaire du vieillissement de la population est toute l'importance d'attirer des jeunes et des familles :

- ✓ Implanter sur le territoire des formations supérieures ou professionnelles, assurer le développement de l'emploi,
- ✓ Développer une politique petite enfance, enfance et jeunesse bien ciblée et appropriée aux besoins identifiés du territoire,
- ✓ Proposer du foncier ou de l'habitat disponible.

④ L'intérêt de structurer l'action sociale autour d'un projet social partagé pouvant allier mixité sociale et prise en charge des plus fragiles est très prégnant :

- ✓ Réalisation d'une ABS pour mieux cibler les besoins,
- ✓ Equilibre entre opération privée et opération d'habitat social pour assurer la mixité des populations,
- ✓ Mettre en place une carte scolaire,
- ✓ Création d'un CIAS (centre intercommunal d'action sociale) pour mutualiser les moyens et harmoniser les dispositifs sur le territoire afin de mieux lutter contre la pauvreté et la précarité

⑤ Enfin, les enjeux démocratiques relatifs à la représentation, la participation et aux prises de décisions sont des préoccupations actuelles, ressorties du diagnostic :

- ✓ Des dispositifs de concertation peuvent être mis en place sur des thématiques d'action publique ou des projets, selon des formats variés (ateliers de travail, réunions publiques, dispositifs de consultation numérique...),
- ✓ Mettre en place des assemblées de quartier,
- ✓ Journée d'action citoyenne.

Il faut profiter de l'attractivité et de la qualité du littoral, du cadre de vie, et de la proximité de Douarnenez avec Quimper, pour créer une dynamique résidentielle adaptée à l'accueil des jeunes ménages, sur le pôle structurant de Douarnenez (notamment par une diversification de l'offre de logements disponibles).

Le territoire peut être la réponse à une recherche d'authenticité, d'un environnement entre terre et mer et d'un cadre de vie remarquable, tout en disposant d'un niveau de service satisfaisant, à proximité de l'agglomération de Quimper.

Les enjeux majeurs soulevés :

- ☞ Promouvoir l'attractivité et l'authenticité du territoire,
- ☞ Créer une dynamique résidentielle et diversifier l'offre de logements,
- ☞ Renforcer l'économie présentielle et contribuer au développement économique,
- ☞ Impulser une agriculture, une pêche et un tourisme durables,
- ☞ Développer une offre de services, d'infrastructures et d'équipements équilibrés.
- ☞ Diversifier les modes de déplacements durables.

